

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE D'ARGELÈS-GAZOST

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

23 août 2023 à 19h30

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES

(Article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Locales)

1. Création d'un poste d'adjoint technique- **approuvée à l'unanimité**
2. Modifications du tableau des effectifs concernant le poste de Direction des Thermes - **approuvée à l'unanimité**
3. Admission en non-valeur et créances éteintes sur le budget de l'eau - **approuvée à l'unanimité**
4. Mise à jour du mode de gestion des amortissements et immobilisations en M49 pour les budgets annexes de l'eau et de l'assainissement - **approuvée à l'unanimité**
5. Décision modificative n° 2/2023 du budget de l'eau - **approuvée à l'unanimité**
6. Choix du prestataire pour la réalisation du Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire de l'Eau et pour l'accompagnement en vue de l'optimisation des infrastructures - **approuvée à l'unanimité**
7. Projet de production d'électricité photovoltaïque pour autoconsommation à la station d'épuration - **approuvée à l'unanimité**
8. Convention de servitude entre la Commune et Enedis - **approuvée à l'unanimité**
9. Convention pour rouvrir un ancien chemin communal dans le quartier de l'Arrieulat - **approuvée à l'unanimité**
10. Epreuve cycliste La Pyrénéenne 2023 : aides financières aux associations – supports de l'organisation - **approuvée à l'unanimité**

Fait à ARGELES-GAZOST

Affiché, le 25/08/2023